



mars 2015 – n° 03/12

Infos rapides

Tableau de bord du commerce extérieur de janvier 2015

En janvier 2015, baisse des exportations de blé tendre vers les pays tiers

En janvier 2015, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 635 millions d'euros, en baisse de 233 millions d'euros par rapport à janvier 2014. A l'exception de juillet et octobre 2014, l'excédent diminue, sur un an, depuis mai 2013.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 122 millions d'euros. Les quantités exportées de blé tendre sont en baisse, notamment du fait des envois vers les pays tiers. Le montant des ventes de pommes de terre et de pommes diminue aussi.

L'excédent en produits transformés diminue de 111 millions d'euros. La valeur des exportations de produits laitiers se réduit sous l'effet de la baisse des prix. Le montant des ventes de viandes de boucherie et des produits des céréales recule aussi.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
Baisse sur un an de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2015	
Produits agricoles bruts	page 3
Baisse importante des quantités exportées de blé tendre en janvier 2015	
Produits agricoles transformés	page 4
En janvier 2015, la baisse des prix des produits laitiers pèse sur la valeur des ventes	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : baisse sur un an de l'excédent agroalimentaire français en janvier 2015

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 635 millions d'euros en janvier 2015, et baisse de 233 millions d'euros par rapport à janvier 2014. Les exportations diminuent plus vite que les importations.

Avec les pays tiers, l'excédent (264 millions d'euros) diminue de 154 millions d'euros par rapport à janvier 2014. Les exportations diminuent de 140 millions d'euros (- 8 %), tandis que les importations augmentent de 13 millions d'euros (+ 1,1 %). Les exportations de blé tendre diminuent de 157 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités vendues vers le Maroc, l'Algérie et le Yémen. En revanche, les ventes d'orge augmentent de 35 millions d'euros, grâce aux envois à la Chine. Sur l'ensemble des produits, les exportations diminuent de 86 millions d'euros vers le Maroc (blé tendre), de 76 millions d'euros vers l'Algérie (blé tendre) et de 32 millions d'euros vers la Russie (embargo). En revanche, les exportations augmentent de 22 millions d'euros vers la Chine (orge et cognac),

de 19 millions d'euros vers l'Egypte (blé tendre) et de 17 millions d'euros vers les Etats-Unis (cognac).

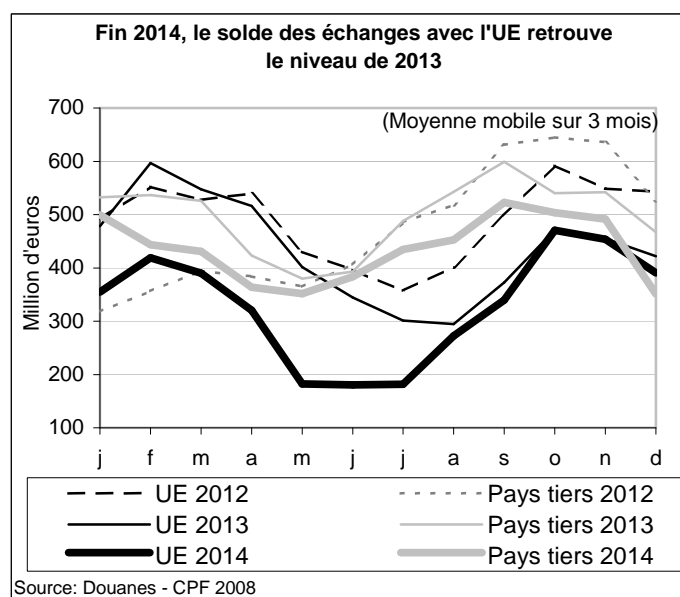
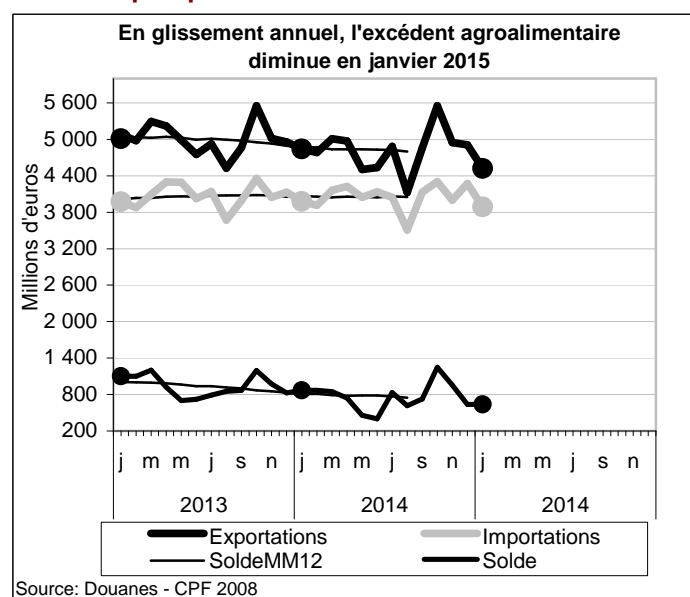
Avec l'Union européenne, l'excédent (371 millions d'euros) diminue de 79 millions d'euros par rapport à janvier 2014. En ce qui concerne les produits bruts, les exportations diminuent légèrement (- 1,7 %) : la hausse des ventes de maïs (+ 30 millions d'euros) est compensée par la baisse des exportations de pommes de terre (- 22 millions d'euros) et de bovins vivants (- 15 millions d'euros). Les exportations de produits transformés diminuent de 166 millions d'euros (- 7 %) : la plupart des produits sont concernés par cette baisse. Sur l'ensemble des produits, les exportations diminuent de 72 millions d'euros vers l'Italie : les ventes de viandes de boucherie et de bovins vivants diminuent, ainsi que celles de blé tendre. Les exportations diminuent aussi vers les Pays-Bas (- 26 millions d'euros), le Royaume-Uni (- 21 millions d'euros) et l'Espagne (- 18 millions d'euros).

Les indicateurs

Produits CPF2	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2013	2014	2013	2014	2013	2014
UE												
Produits bruts	555	537	955	939	400	402	6 523	6 263	11 362	10 081	4 840	3 818
Produits transformés	2 181	2 097	2 231	2 065	50	-31	27 516	27 452	27 920	27 617	404	164
AGROALIMENTAIRE	2 736	2 634	3 186	3 005	450	371	34 039	33 716	39 283	37 698	5 244	3 982
Pays tiers												
Produits bruts	510	502	524	391	13	-111	5 647	5 683	5 053	4 595	-594	-1 088
Produits transformés	728	750	1 132	1 125	404	375	9 208	9 315	15 805	15 621	6 597	6 306
AGROALIMENTAIRE	1 238	1 252	1 656	1 516	418	264	14 855	14 998	20 858	20 216	6 003	5 218
Monde												
Produits bruts	1 066	1 039	1 479	1 331	413	292	12 169	11 947	16 415	14 676	4 246	2 729
Produits transformés	2 909	2 847	3 363	3 190	454	343	36 724	36 767	43 726	43 238	7 002	6 471
AGROALIMENTAIRE	3 975	3 885	4 842	4 520	868	635	48 893	48 714	60 141	57 914	11 247	9 200

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : baisse importante des quantités exportées de blé tendre en janvier 2015

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 292 millions d'euros en janvier 2015, et diminue de 122 millions d'euros par rapport à 2014. L'excédent se réduit avec les pays tiers et est stable avec l'UE.

Les **exportations** (1 331 millions d'euros) diminuent de 148 millions d'euros (- 10 %) par rapport à janvier 2014. Les exportations de céréales diminuent de 114 millions d'euros (- 16 %). Les ventes de blé tendre diminuent de 170 millions d'euros (- 39 %). Les prix baissent de 9 % et les quantités exportées de 33 %. Alors qu'en janvier 2014, les quantités exportées vers le Maroc et le Yémen avaient été importantes, il n'y a pas eu d'envois vers ces destinations en janvier 2015. De plus, les quantités vendues vers l'Algérie baissent aussi (- 49 %). Les exportations de maïs et d'orge augmentent respectivement de 35 et 25 millions d'euros. Les quantités croissent, notamment grâce aux

envois vers la Chine pour l'orge et vers l'UE pour le maïs. Les ventes de pommes de terre se réduisent de 22 millions d'euros (- 14 %), sous l'effet de la baisse des prix (- 19 %) et des quantités vendues (- 19 %), notamment vers l'Espagne et l'Italie. Les ventes de pommes baissent de 11 millions d'euros : les quantités diminuent (- 24 %) vers la Russie, l'Espagne et l'Allemagne.

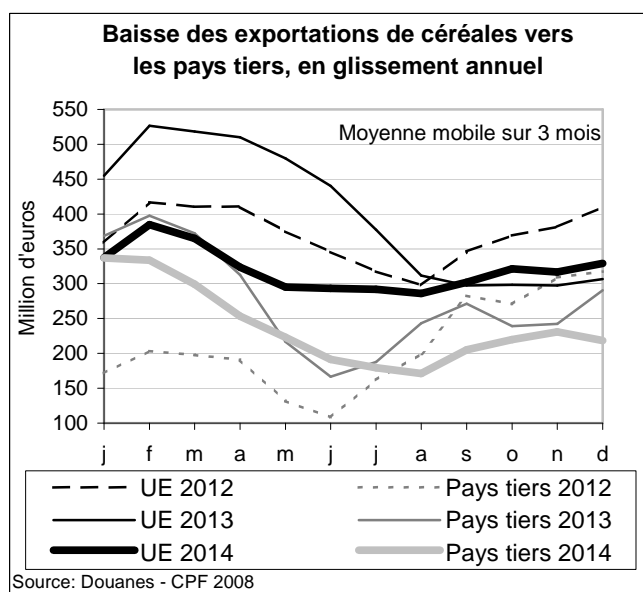
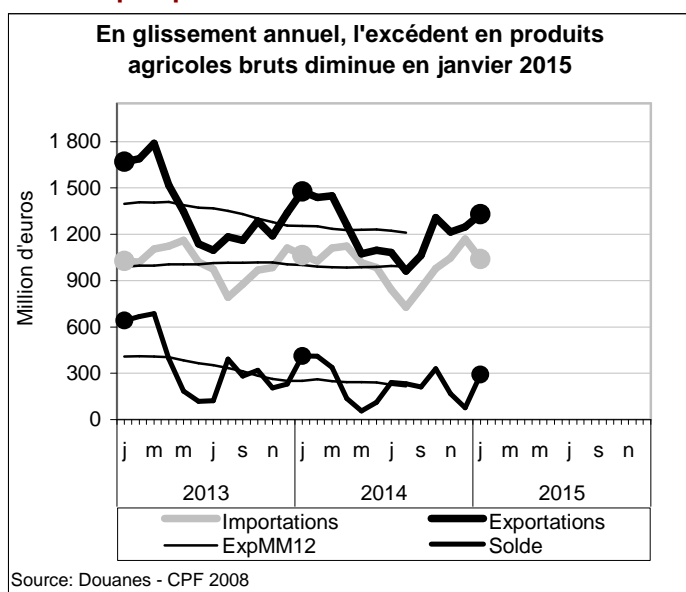
Les **importations** (1 039 millions d'euros) diminuent de 27 millions d'euros par rapport à janvier 2014. Les achats d'oléagineux fléchissent de 36 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités achetées. Notamment, les importations de tournesol diminuent de 21 millions d'euros. Les achats de tabac brut se réduisent de 24 millions d'euros : les quantités achetées baissent de 77 %. Les achats de tomates croissent de 12 millions d'euros, sous l'effet de la hausse des prix

Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2013	2014	2013	2014	2013	2014
PRODUITS BRUTS	1 066	1 039	1 479	1 331	413	292	12 169	11 947	16 415	14 676	4 246	2 729
Agriculture et élevage	939	917	1 403	1 256	464	339	10 532	10 296	15 513	13 745	4 981	3 449
Céréales, légum., oléagi.	154	122	839	733	685	610	1 741	1 733	9 379	7 810	7 638	6 077
Céréales n. c. riz	36	40	726	612	690	572	395	489	8 147	6 724	7 752	6 235
Oléoprotéagineux	118	82	113	120	-5	38	1 339	1 240	1 228	1 081	-110	-159
Légumes, fleurs, plantes	292	279	231	204	-60	-74	2 849	2 776	2 299	2 059	-550	-718
Légumes	224	236	207	178	-17	-58	2 267	2 174	2 041	1 784	-225	-390
Prod. cult. permanentes	456	471	156	140	-300	-331	5 392	5 232	1 755	1 810	-3 637	-3 422
Fruits	295	301	121	108	-174	-193	3 385	3 257	1 398	1 463	-1 987	-1 794
Café, cacao, thé	75	86	4	5	-71	-81	813	873	31	41	-782	-832
Animaux vifs, œufs, miel	38	45	178	179	140	134	550	554	2 080	2 066	1 530	1 512
Bovins	6	5	120	112	114	107	74	57	1 274	1 238	1 200	1 182
Produits sylvicoles	20	19	35	32	14	13	226	246	383	408	156	161
Pêche et aquaculture	106	102	41	43	-65	-60	1 411	1 405	519	523	-892	-881

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : en janvier 2015, la baisse des prix des produits laitiers pèse sur la valeur des ventes

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 343 millions d'euros en janvier 2015, en baisse de 111 millions d'euros par rapport à janvier 2014.

Les **exportations** diminuent de 174 millions d'euros par rapport à janvier 2014 (- 5,2 %). Les exportations de produits laitiers diminuent de 67 millions d'euros (- 11 %), sous l'effet de la baisse des prix (- 12 %). Les exportations de viandes de boucherie (porcins, bovins, ovins) et les produits de leurs abattages (graisses, cuirs) diminuent de 33 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités et des prix. Les exportations

des produits des céréales se réduisent de 31 millions d'euros, sous l'effet de la baisse des quantités vendues vers la plupart des destinations. Les ventes de cognac progressent de 25 millions d'euros.

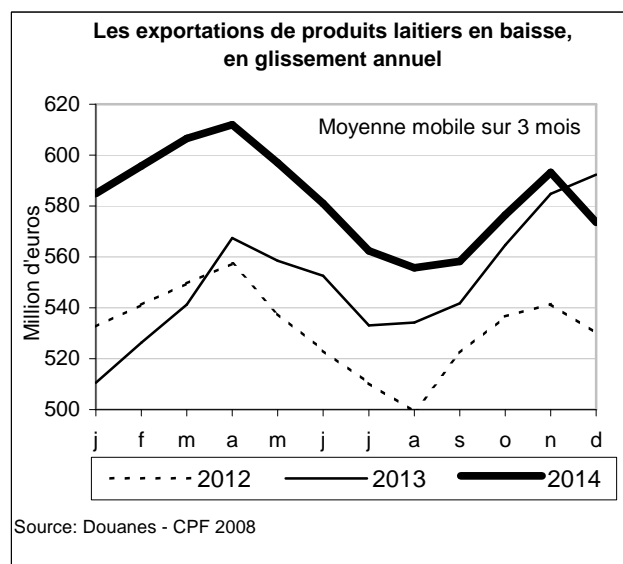
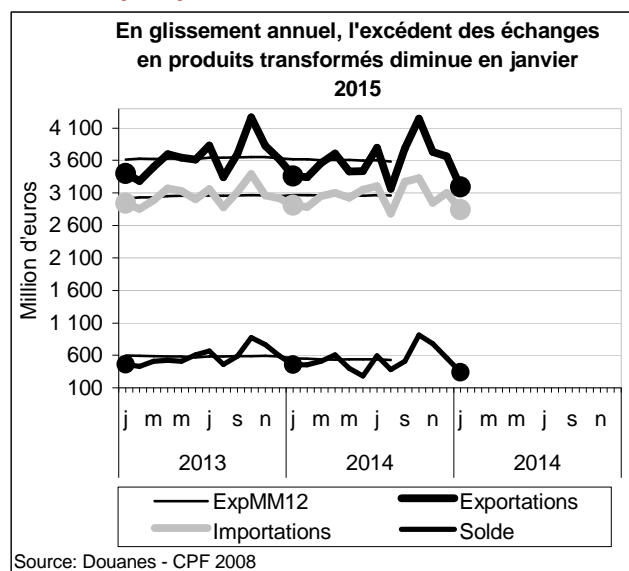
Les **importations** diminuent de 62 millions d'euros par rapport à janvier 2014. Les achats de viandes et des produits d'abattages fléchissent de 36 millions d'euros, essentiellement sous l'effet de la baisse des quantités achetées. Les achats des produits laitiers baissent de 28 millions d'euros : les prix diminuent (- 18 %) tandis que les quantités achetées augmentent (+ 10 %).

Les indicateurs

Produits CPF4	Janvier						Cumuls 12 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2013	2014	2013	2014	2013	2014
IAA, TABACS	2 909	2 847	3 363	3 190	454	343	36 724	36 767	43 726	43 238	7 002	6 471
Viandes, prod. de l'abattage	468	433	374	339	-95	-94	5 726	5 659	4 844	4 544	-882	-1 114
<i>Viande bovine</i>	112	100	80	74	-32	-26	1 413	1 312	977	894	-436	-417
<i>Viande porcine</i>	79	71	77	58	-2	-13	943	934	939	840	-5	-93
<i>Volaille</i>	82	77	67	70	-15	-6	956	960	1 060	972	104	12
Prod. préparés de la pêche	277	277	50	51	-227	-226	3 557	3 567	849	766	-2 707	-2 801
Prod. à base de fruits & lég.	361	351	168	154	-193	-197	4 272	4 358	1 975	2 012	-2 296	-2 346
Huiles, tourteaux, corps gras	281	287	85	90	-196	-197	3 702	3 401	1 235	1 109	-2 467	-2 292
<i>Tourteaux</i>	135	156	9	9	-126	-147	1 673	1 651	194	174	-1 479	-1 477
Produits laitiers, glaces	277	249	603	536	325	286	3 368	3 528	6 612	7 025	3 244	3 497
<i>Fromages</i>	102	97	245	231	143	134	1 251	1 345	3 014	3 042	1 763	1 698
Produits des céréales	130	128	241	209	111	81	1 573	1 552	2 832	2 675	1 258	1 123
Biscuits, pâtisseries, pâtes	156	165	124	121	-32	-44	2 001	2 004	1 606	1 612	-395	-392
Autres produits alimentaires	562	573	648	612	86	39	6 854	7 225	7 640	7 696	786	471
<i>Sucre</i>	37	17	91	82	54	64	337	324	1 242	1 089	905	764
<i>Chocolat, confiserie</i>	189	211	180	187	-9	-24	2 375	2 601	1 925	2 001	-450	-600
Aliments pour animaux	76	76	175	172	99	96	825	811	1 922	2 034	1 097	1 223
Boissons	219	197	872	887	654	690	3 041	3 026	13 748	13 469	10 707	10 442
<i>Vins, champagne</i>	50	44	471	479	421	435	656	628	7 833	7 733	7 176	7 105
<i>Eaux de vie, alcools</i>	75	67	230	251	156	185	1 058	1 087	3 668	3 485	2 609	2 398
Tabacs	102	111	25	19	-77	-92	1 806	1 634	463	296	-1 343	-1 338

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2015

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)